

Société Lorientaise des Beaux-Arts – SLBA-

SALON 2022

du dimanche 13 février au dimanche 20 février 2022

Palais des congrès - Quai Mansion 56100 Lorient

Horaires d'ouverture du salon de 10h30 à 18h

règlement

Ce salon est ouvert à tous les artistes ; peintres, photographes, sculpteurs, graveurs et plasticiens

Pourront être présentées à la sélection des œuvres dans toutes les techniques.

Pour les artistes n'ayant jamais exposé à la SLBA il est demandé d'envoyer un dossier de présentation, une page maximum, comprenant parcours artistique, démarche, plus quelques photos représentatives des œuvres.

Ce dossier devra être envoyé à la secrétaire siba.secretariat@gmail.com en même temps que l'inscription de votre dossier en ligne.

Sélection

Seront admises à être présentées à la sélection pour le salon, des œuvres récentes dans toutes les techniques d'expression. Les copies ne sont pas admises.

AU MAXIMUM, pourront-être présentées au jury de sélection :

- 4 œuvres sur cimaises dans la limite d'une surface de 2 panneaux mesurant chacun 0.90m de large par 2 m de haut, longueur totale maximum des œuvres : 1 m80.
- ou 4 œuvres en 3 dimensions dans la limite d'une hauteur sous plafond de 2m30.
- pour toutes autres œuvres (vidéo, performance....) envoyez le projet à la secrétaire qui le présentera au jury.

L'ensemble sera soumis à la sélection, le jury peut en retenir tout ou partie et les décisions du jury seront sans appel. Elles seront communiquées par mail aux artistes retenus ou non.

Dossier d'inscription et dates d'inscription

Le dossier d'inscription est à remplir en ligne à l'adresse suivante : <https://salon.slba56.fr/>

À partir du 15 octobre 2021

Les inscriptions seront closes le **12 décembre 2021 à 24h**

Droits de Participation

Ils s'élèvent à 20€ d'adhésion à la SLBA plus 35€ de droits d'accrochage et parution dans le catalogue, ainsi qu'une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse.

Ils seront à envoyer dès le dossier rempli sur le site, en un seul chèque de 55€ à l'ordre de la SLBA (*Si le chèque n'est pas au nom de l'artiste, indiquer celui-ci au dos du chèque*).

Votre inscription ne sera confirmée qu'après réception de votre règlement et de l'enveloppe timbrée.

Adresse de la trésorière :

Marie- Antoinette Etoré

2, chemin des Gaboriaux

56120 GUEGON

06 19 85 16 76

Les droits de participation seront encaissés après la confirmation de la sélection.

Jury de Sélection

Il se réunira le 14 décembre 2021.

Les résultats de la sélection seront transmis immédiatement par mail.

Sans aucune réponse de la SLBA à la date du 18 décembre 2021, veuillez de contacter la secrétaire.

Le chèque sera retourné, dans l'enveloppe timbrée aux artistes non retenus.

Réception des œuvres

Les œuvres sélectionnées seront à déposer au Palais des Congrès de Lorient :

- **le jeudi 10 février 2022 de 14h à 17h.**

Les œuvres envoyées par transporteur ou par la poste devront parvenir **le 8 février au plus tard au secrétariat**. (Prendre contact avec le secrétariat par courriel pour en fixer les modalités.)

Présentation des œuvres

Chaque œuvre doit comporter, au dos, le nom, le prénom, l'adresse de l'artiste, le titre de l'œuvre et le sens d'accrochage. Pour les œuvres composées de plusieurs pièces l'artiste les déposera montées.

Prévoir un système d'accrochage de qualité.

Les œuvres dont les dimensions ne respecteront pas les règles fixées, ou dont la présentation ne sera pas suffisamment soignée seront refusées.

Pour les tableaux seul le cache pointes est autorisé (pas d'encadrement).

Le placement des œuvres sera réalisé par la commission d'accrochage et sera sans appel.

Toute publicité est interdite.

Sculptures :

Les artistes sont priés d'apporter les socles adaptés identifiables et propres.

Les sculptures devront être parfaitement fixées à leur socle. Toute absence de socle ou tout socle ne répondant pas aux caractéristiques ci-dessus entraînera un refus.

Au-delà de 20 Kg, les artistes devront les placer eux-mêmes en fonction des indications données par les personnes en charge de l'accrochage.

Les " 20x20" est reconduite en 2022, nouveauté mise en place au salon 2020.

Le salon invite les artistes à proposer de 1 à 3 œuvres supplémentaires. Seule contrainte pour les œuvres murales taille unique **20 x 20 cadre compris**. Titre et nom de l'artiste et prix au dos de l'œuvre.

Pour les sculptures 20 x 20 x 20 maximum (apporter vos socles) Le titre, nom et prix en dessous.

Vernissage

Les exposants et l'ensemble des adhérents sont invités au vernissage du salon qui aura lieu **Samedi 12 février 2022 à 18h au Palais des Congrès de Lorient, quai Mansion.**

Retrait des œuvres

Les œuvres seront à retirer **obligatoirement** au Palais des Congrès :

- le **dimanche 20 février 2022 de 18h à 20h.**

Aucune œuvre ne pourra être retirée avant **18h** par respect pour les visiteurs.

Ventes d'œuvres

Les artistes ont la possibilité de vendre leurs œuvres.

Ils s'engagent à verser un don de 20% du prix de leur vente pour contribution au fonctionnement de la SLBA.

Les Prix et Récompenses

La SLBA dote 1000 euros de prix

Autres prix :

Le Prix de la Ville de Lorient,

Le Prix Géant des Beaux-Arts

Le Prix des Amis du Musée de la Compagnie des Indes (AMCI)

Le Prix Association des Palmes Académiques (AMOPA)

N.B Le jury se réserve la possibilité de ne pas attribuer de prix si la qualité des œuvres n'est pas suffisante.

Conditions générales et responsabilités

La SLBA assurera la promotion et le soin des œuvres confiées par les sociétaires durant le salon, mais elle décline toute responsabilité en cas d'incendie, de perte, de vol, de chute ou d'avarie de quelque nature que ce soit et quelle qu'en soit la cause.

En conséquence les exposants reconnaissent, par la seule acceptation du règlement, la non responsabilité de la SLBA et de ses mandataires et renoncent par avance à tout recours à son encontre et à leur encontre.

RECAPITULATION

1 Inscription sur le site slba56.fr du **15 octobre au 12 décembre 2021**

2 Envoi du **chèque de 55€ de droits de participation** et de l'**enveloppe timbrée** à la trésorière, en même temps que l'inscription en ligne.

Secrétariat

Marie-Pierre Beaumes-Kuhn

Secrétariat SLBA

slba.secretariat@gmail.com

06 86 24 16 99

Site : www.slba56.f